

PRESTATION D'ENTRETIEN

CIA S	SODEGIS	SODEGIS	DEMANDE AUTORISATION A LA SODEGIS
Entretien Courant	Gros Entretien	Remplacement de composants	Travaux d'amélioration
Les travaux d'entretien ont pour objet de maintenir les immeubles en état d'être loués. Ils ne concernent pas les remplacements de composants et n'ont pas pour conséquence d'augmenter la durée de vie des immeubles		Ces travaux ont pour objet de remplacer un composant immobilisé ou de prolonger sa durée de vie au-delà de celle prévue initialement	
les charges pour l'entretien courant ne peuvent pas faire l'objet de provisions pour gros entretien	Le gros entretien concerne des travaux importants faisant l'objet de programme pluriannuels. Seule cette catégorie de charge peut donner lieu à la constatation d'une provision pour gros entretien ou d'un composant	Ces travaux conduisent à sortir de l'actif les composants d'origine et à les remplacer pour leurs nouvelles valeurs	Ces travaux constituent de nouveaux composants
Contrat d'entretien des ascenseurs	Travaux d'entretien important des équipements : ascenseur	Remplacement des ascenseurs	
Contrat d'entretien des chaudières	Travaux d'entretien important des chaudières	Remplacement des chaudières. Remplacement des chaudière individuelles par des chaufferies collectives	Installations de chauffage central et distribution d'eau chaude dans les immeubles n'en comportant pas
Maintenance des installation électriques Remplacement es ampoules des parties commune. Réparation des minuteriers	Travaux d'entretien importants des installations électrique	Remplacement des installations électriques	
Reparation des fuites de robinets débouchage des sanitaires remplacement ponctuel des équipements interrieurs (chauffe eau individuels, lavabos cuvettes, WC, chasses d' eau, baignoires) suite au départ du locataire ou à sinistre	Remplacement programmé des équipements intérieurs non identifiés comme composants (chauffe-eau individuels, lavabos, cuvettes, WC, chasses d'eau, baignoires). Ces coûts sont évalués sur la base des remplacements constatés au cours des exercices passés.	Remplacement de l'ensemble des équipements intérieurs identifiés comme composants	Création de salles d'eau

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le



ID : 974-219740149-20250408-DCM033_2025-DE

Travaux de peinture ponctuels	Travaux de peinture des parties communes et des menuiseries Travaux de peinture des façades, traitement, nettoyage (hors ravalement avec amélioration)		travaux d'économie d'énergie et d'amélioration thermique et acoustique Pose d'isolants, de régulation, de vannes d'équilibrage
	Travaux d'entretien des couvertures et traitement des charpentes	Remplacement de couvertures ou de charpentes.	
Travaux d'entretien des descentes d'eau usées et pluviales		Remplacement des descentes d'eau usées et pluviales	
Graissage et réparation des serrures Réparation des fermetures Remplacement de joints défectueux Remplacement des vitres des parties communes Travaux (isolés) de réparation des menuiseries intérieures et extérieures		Remplacement des menuiseries intérieures et extérieures	
Travaux d'entretien des escaliers, planchers et solivages		Remplacement des escaliers, planchers et solivages	
Contrats d'entretien des espaces verts Curage des égouts, Travaux d'élagage			
Contrats d'entretien divers	Travaux d'entretien des gros murs, des murs extérieurs et des murs de refend		
Remise en état des appartements vacants suite Au départ des locataires			Constructions de garage